



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ
ATLANTIQUE



Fiches action

Novembre 2019

Rédaction du document



<p>18 Boulevard Paul Perrin 44600 SAINT-NAZAIRE Tél : 02 40 53 06 61 pauline.dupont@akajoule.com</p>	<p>8 rue de Saint Domingue 44300 NANTES Tél : 09 84 16 27 84 contact@atmoterra.com</p>	<p>Les Ecosolies 8 rue de Saint-Domingue 44200 NANTES Tél : 02 40 77 81 82 chloe.jacques@auxilia- conseil.com</p>
--	--	---

Dossier de PCAET

Documents constituant le PCAET	
1. Résumé	
2. Diagnostic air, énergie et climat	
3. Stratégie territoriale	
4. Programme d'actions	
5. Fiches actions	X
6. Note de prise en compte des avis	
7. Evaluation Environnementale Stratégique	

Table des matières :

0.1 Coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET	5
Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie.....	6
1.1.1 Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels).....	7
1.1.2 Adhérer à l'accompagnement du Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble des communes et la communauté de communes (action déjà engagée pour certaines communes)	9
1.1.3 Valoriser et communiquer sur les actions engagées en faveur des économies d'énergie/eau dans les bâtiments par les entreprises du territoire	10
1.2.1 Poursuivre la mise en œuvre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique	11
1.2.2 Améliorer la détection des situations de précarité énergétique en partenariat avec les travailleurs sociaux : formation, sensibilisation à la précarité énergétique et aux économies d'énergie	12
1.3.1 Favoriser l'utilisation des modes doux en améliorant les infrastructures (liaisons adaptées et sécurisées, stationnement, etc.).....	13
1.3.2 Développer le covoiturage sur le territoire	14
1.3.3 Mener des actions de sensibilisation, d'éducation et d'incitation aux modes actifs (semaine du DD, semaine de la mobilité)	16
1.3.4 Inciter les salariés/citoyens à utiliser l'offre de transports en commun	17
1.3.5 Maintenir les commerces et les services en centre-ville ou à proximité pour limiter les déplacements en voiture individuelle : commerces et services de proximité, espaces de coworking.....	18
1.3.6 Favoriser le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, bioGNV.....	19
1.4.1 Sensibiliser les habitants et les scolaires grâce à l'animation de défis thématiques (Familles à Energie Positive, Alimentation Positive, Zéro Déchet, etc.) en partenariat avec des structures associatives (Alisée, CPIE, etc.)	20
1.4.2 Valoriser et favoriser les actions citoyennes pour faire émerger des projets/initiatives citoyennes sur la thématique de la transition écologique et sociale (en lien avec le PLPDMA)	21
1.4.3 Créer un évènement à l'occasion de la semaine du Développement Durable	22
1.4.4 Favoriser l'Ecologie industrielle territoriale.....	23
Axe 2 : Vers un territoire autonome en énergie	24
2.1.1 Encourager la filière solaire photovoltaïque sans consommer d'espace agricole	25
2.1.2 Favoriser le développement du solaire thermique.....	26
2.2.1 Mettre en place une gestion durable de la ressource en bois du territoire et structurer une filière bois (filiale bois d'œuvre et filière bois énergie).....	27
2.3.1 Accompagner le montage de projets d'ENR citoyens en partenariat avec le réseau Energies Citoyennes en Pays de la Loire	29
2.3.2 Etudier l'opportunité de mises en place de réseau de chaleur alimentés en énergies renouvelables dans les zones de consommation de chaleur	30
Axe 3 : Vers un territoire préservé et résilient	31
3.1.1 Renforcer la présence de la nature en ville pour favoriser les îlots de fraîcheur.....	32
3.1.2 Redynamiser les centres bourgs en maintenant et renforçant l'offre commerciale et de service en centre-ville et à proximité.....	33

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

3.1.3 Préfigurer l'élaboration d'un PLUi pour rendre compatible la planification locale avec le PCAET	34
3.2.1 Accompagner les agriculteurs vers l'adoption de pratiques agricoles adaptées au changement climatique et vers une meilleure gestion de la ressource en eau	35
3.2.2 Etudier et favoriser la gestion du ruissellement	36
3.2.3 Préserver et renforcer nos espaces naturels (prairies, zones humides, haies...) pour favoriser le stockage carbone	37
3.2.4 Sensibiliser la population à la consommation d'eau.....	38
Axe 4 : Vers un territoire agricole préservé et durable	39
4.1.1 Réduire la production de déchets méthanisables en lien avec la mise en place du PLPDMA	40
4.1.2 Accompagner le développement des installations de méthanisation agricole cohérentes avec les exploitations et les déchets présents sur le territoire.....	41
4.2.1 Tendre vers le "zéro phyto zéro engrais chimique"	42
4.2.2 Favoriser l'agroforesterie sur le territoire.....	43
4.3.1 Préserver l'agriculture du territoire et soutenir une agriculture plurielle, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité et de la santé	44
4.4.1 Développer et valoriser les marchés de producteurs locaux favorisant la vente des produits locaux.....	45
4.4.2 Lutter contre le gaspillage alimentaire sur le territoire	46
4.4.3 Participer localement à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial mené par le Pays de Retz.....	47
4.4.4 Proposer des outils de transformation localement pour tendre vers l'autonomie des filières et des systèmes plus respectueux	48

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	0.1 Coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET				
Axe stratégique	Objectif transverse : Gouverner et piloter le PCAET				
Objectif stratégique	Objectif transverse : Gouverner et piloter le PCAET				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du PCAET un outil de mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'air et l'énergie dans le temps - Saisir l'opportunité d'établir une gouvernance pérenne - Systématiser les échéances de rencontre et de consultation du COPIL PCAET 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	porteurs d'action PCAET (PETR (SCOT, PAT, ...), CCI, Chambre d'Agriculture, GAB, Conseil de développement, CPIE, Mairies, Services CCSRA, personnes intéressées en fonction des sujets et des compétences...)				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité de suivi regroupant tous les partenaires identifiés dans le PCAET, y compris les élus des structures identifiées - Piloter les actions menées par la CCSRA et suivre les actions portées par des partenaires (en particulier avec les indicateurs à mettre à jour annuellement minimum) - Pérenniser la dynamique énergie climat à l'aide d'ateliers d'animation et de mobilisation de nouveaux acteurs - Fournir des outils de communication et proposer un accompagnement aux porteurs d'actions - Rechercher de financements extérieurs : recenser les projets s'inscrivant dans la démarche, répondre aux appels à projet, AMI... - Mettre en place les outils d'évaluation et de suivi du PCAET en intégrant les enjeux environnementaux dans la démarche (cf. EES du PCAET) - Participer aux différents réseaux existants (partage d'expériences et veille) en particulier au sein du PETR 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs accompagnés dans la réalisation des actions [nombre/an] - Nombre d'ateliers d'animation territoriale organisés [nombre/an] - Part des indicateurs renseignés annuellement par les acteurs [%/an] - Evolution des indicateurs par rapport aux objectifs fixés [rapport annuel] 				
Moyens financiers à consacrer	Budget du service communication et recrutement d'un animateur de PCAET	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1 animateur de plan climat air énergie + élus des services concernés	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	+++

Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.1.1 Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Avoir des antennes locales de conseil et d'accompagnement aux particuliers (guichet unique) et une coordination plus globale de la plateforme à l'échelle du Pays de Retz Massifier la réhabilitation du parc ancien Anticiper les réglementations thermiques à venir Dynamiser l'économie locale de la construction/réhabilitation Sensibiliser les habitants sur l'importance de rendre l'habitat et le bâti en général sobre en énergie et sain sur la qualité de l'air (importance de la ventilation)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • ADIL, CAUE, EIE, ANAH, Citémétrie • ADEME, Région PDL • Chambre consulaires, chambres des notaires • FFB, CAPEB, entreprises du territoire 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Mettre en place un guichet unique sur la CCSRA avec des antennes locales d'information (dès 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionner avec les associations délivrant du conseil neutre sur l'habitat pour mettre en place des permanences régulières sur le territoire - Identifier un lieu pour rassembler les permanences liées à l'habitat (ADIL, Espace Info Energie, CAUE, PIG) pour créer une porte d'entrée unique d'informations et de conseils neutres et gratuits - Communiquer régulièrement sur les dispositifs d'accompagnement - Former le personnel d'accueil et les services des collectivités en lien avec le public sur les dispositifs de conseils existants <p>2. Mener une réflexion commune avec le PETR et les 3 autres EPCI pour créer une plateforme de la rénovation énergétique à l'échelle du Pays de Retz (à partir de 2022)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner auprès des collectivités qui ont mis en place l'expérimentation de Plateforme : Erdres et Gesvres, la CARENE, Nantes Métropole - Créer un numéro vert unique sur le Pays de Retz - Mise en réseau de la plateforme : création de partenariats avec les acteurs de l'immobilier (agences, notaires, promoteurs) avec les artisans et avec les banques actifs sur le territoire ; - Recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la structuration de la plateforme : gouvernance, modèle économique, recrutements nécessaires, ressources humaines disponibles ; - Proposer une formation pour les professionnels du bâtiment (artisans ; maitres d'œuvre, architectes, constructeurs) sur la performance énergétique, la ventilation et les écomatériaux. - Organiser régulièrement des réunions de mises en réseaux des entreprises du bâtiment : aller vers la création d'un groupement d'artisans locaux pour proposer une offre globale de rénovation écologique et énergétique - Lancer un chantier exemplaire grâce à la réalisation d'un bâtiment public témoin (éco matériaux, à énergie positive) à financer avec le soutien des entreprises locales - Communiquer sur le dispositif : site internet, articles réguliers dans bulletins communaux et communautaires - Valoriser les artisans ayant suivi la formation grâce à un annuaire des professionnels qualifiés 				
Indicateurs de suivi	Nombre de ménages renseignés en amont dans les permanences Nombre de professionnels formés Nombre de logements réhabilités / chantier en cours Nombre de partenariats avec les acteurs du territoire (agences, notaires, banques, constructeurs, artisans)				
Moyens financiers à consacrer	1) Guichet unique : 14000€/an (EIE - 4000€/an, CAUE, ADIL, CITEMETRIE ...) pour une permanence d'1 journée par mois 2) Plateforme rénovation énergétique 31600€/ an si 1.30€/hab/an (Plateforme de rénovation uniquement) Envisager une mutualisation à l'échelle du PETR, voire à une autre échelle Financements à rechercher : Fond Europe (ELENA, FEDER), Région, ADEME, ...	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
				X	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Impacts énergétiques	Dépend fortement du niveau d'ambition de l'action. Action sur le secteur résidentiel (29% des consommations d'énergie)	Impacts énergétiques estimés				
					X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
						X
Priorité de l'action	★★★	--	--	--	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.1.2 Adhérer à l'accompagnement du Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble des communes et la communauté de communes (action déjà engagée pour certaines communes)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Poursuivre la connaissance énergétique des bâtiments publics Mener des actions d'efficacité énergétique ou de production d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics Uniformiser les moyens sur le territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SYDELA				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1) Mise en œuvre des préconisations pour les communes déjà adhérentes (Machecoul-Saint-Même, Corcoué, La Marne, Touvois) Legé a répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du SYDELA. 2) Elargissement de l'adhésion aux autres communes de l'EPCI 2bis) Solliciter le SYDELA sur la possibilité d'adhésion de la CCSRA pour son patrimoine 3) Communication sur les économies faites (vers habitants // exemplarité communes)				
Indicateurs de suivi	kWh économisés / produits GES évités € économisés sur les factures énergétiques des bâtiments				
Moyens financiers à consacrer	4 communes adhérentes jusqu'en 2020 : - Machecoul - Saint -Même - Corcoué - La Marne - Touvois 0.40 € / hab. / an jusqu'en 2020, à la charge des communes. à partir de 2020, une nouvelle commune adhérente (Legé) montant maximum prévisionnel 0.80 €/hab/an Réflexion sur une participation financière ou une prise en charge totale par la CCSRA	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Baisse de consommation des bâtiments communaux, prise en compte en amont de la performance énergétique et des EnR dans les projets	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★		-- -- -	+ ++	

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.1.3 Valoriser et communiquer sur les actions engagées en faveur des économies d'énergie/eau dans les bâtiments par les entreprises du territoire									
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie									
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie									
Ambitions du territoire pour cette action	Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin de créer une dynamique collective permettant de répondre aux enjeux du PCAET Communiquer sur les bonnes pratiques et inciter à l'efficacité énergétique des bâtiments Mettre en réseau les entreprises, faire monter en compétence les membres du réseau, créer des groupements de professionnels S'appuyer et promouvoir l'exemplarité des entreprises engagées du territoire (CETIH)									
Pilote(s) de l'action	CCSRA									
Partenaire(s) de l'action	ORACE									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Faire le point avec les interlocuteurs régionaux et les chambres consulaires et lister les soutiens existants à des actions à destination des acteurs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en termes d'animation, de montée en compétences, de thématiques prioritaires à adresser - Faire le tour de tous les réseaux professionnels existants pour se faire identifier - Axer le discours sur la société des entreprises sur le territoire <p>2. Assurer une communication continue aux acteurs économiques sur les soutiens existants (conseil de développement)</p> <p>3. Créer un groupe de travail ou Club Climat/énergie dédié à la transition énergétique pour les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A travers des temps courts et conviviaux, valoriser des pratiques et échanger sur les problématiques communes à partir de témoignages d'entreprises et REX - Développer des premières mutualisations de moyens et des actions communes (gestion des déchets, synergies industrielles, à l'échelle de zones artisanales et industriels) - Organiser des visites dans les entreprises pour présenter les bonnes pratiques - S'appuyer sur les bonnes pratiques des meilleurs élèves du territoire régional pour proposer des actions aux entreprises du territoire <p>4. Accompagner les entreprises volontaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la base d'un volontariat identifié grâce à la mobilisation du Club Energie, proposer des rendez-vous individuels selon les besoins des entreprises pour aider à la construction et la mise en œuvre des actions - Assurer pour les entreprises une veille sur les appels à projets et aides à destination des entreprises - Former des « référents » énergie et déchets dans les entreprises - Réaliser des outils de communication (technique et économique) pour sensibiliser aux bonnes pratiques et réduire le gaspillage : gaspillage de l'eau, fuites d'air comprimé, récupération de chaleur dans les process, amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage... <p>5. Lancer un AMI pour une expérimentation de toilettes sèches</p> <p>Faire le lien avec l'action 1.4.4 Favoriser l'Ecologie Industrielle Territoriale</p>									
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises accompagnées Nombre d'événements organisés et d'entreprises mobilisées Nombre d'engagés dans le groupe de travail/club énergie									
Moyens financiers à consacrer	Budget animation (interne du réseau ou prestation extérieure) + Communication + Formation	Moyens financiers estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #ADD8E6;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #FFDAB9;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X				
X										
Impacts énergétiques	Réduction des émissions de polluants atmosphériques par la réduction des besoins en combustibles et l'évolution vers l'usage de produits moins émissifs (peintures, solvants, isolants...) Réduction des émissions de polluants atmosphériques à travers l'évolution des pratiques de mobilité et de transport	Impacts énergétiques estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #90EE90;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #F08080;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #F08080;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #90EE90;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #90EE90;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #90EE90;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++					

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.2.1 Poursuivre la mise en œuvre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Lutter contre la précarité énergétique				
Ambitions du territoire pour cette action	Accompagner les ménages propriétaires, occupants modestes et très modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement (maintien à domicile ou adaptation au handicap) Accompagner les propriétaires bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur bien (sous conditions)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR/CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ANAH / CITEMETRIE / CLIC / CCAS / CAPEB / FFB Les potentiels autres financeurs selon les projets : - Région - CARSAT - Département				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Convention signée entre le PETR et l'ANAH en mars 2018 – avenant en décembre 2018 : - Animation – communication autour du dispositif (réunions d'information auprès des élus, artisans et professionnels du bâtiment, CLIC, articles de presse et dans les magazines des collectivités) - Mise en œuvre de permanences de l'opérateur (CITEMETRIE) pour les particuliers - Diagnostics énergétiques - Montage de dossier et suivi jusqu'à l'attribution des subventions Objectifs pour la CCSRA : des aides aux propriétaires occupants modestes et très modestes pour des travaux d'économie d'énergie Possibilité d'intégrer aussi l'aspect santé et qualité de l'air intérieur et pas seulement l'aspect énergétique (avec les CMEI et l'ARS) Convention jusqu'à la fin février 2021. Une réflexion sera menée sur la suite à donner au dispositif				
Indicateurs de suivi	- Nombre de logements réhabilités - Gains énergétiques - Revenus des ménages aidés - Atteinte des objectifs				
Moyens financiers à consacrer	Dispositif déjà budgété jusqu'en février 2021 Pour la suite, maintien à minima de la même enveloppe - service habitat Aides aux travaux : 30000 € pour 3 ans Aides à l'animation : 38288 € pour 3 ans, Réflexion à mener sur l'augmentation du budget « subventions » aux particuliers et/ou élargissement des ménages éligibles (hors Anah - cf plateforme rénovation énergétique)	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Baisse des consommations des bâtiments	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.2.2 Améliorer la détection des situations de précarité énergétique en partenariat avec les travailleurs sociaux : formation, sensibilisation à la précarité énergétique et aux économies d'énergie														
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie														
Objectif stratégique	1.2 Lutter contre la précarité énergétique														
Ambitions du territoire pour cette action	Mieux identifier et mieux accompagner les ménages en situation de précarité énergétique Viser la sobriété énergétique pour le territoire														
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCAS														
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de défense de consommateurs • CCAS : travailleurs sociaux • ADMR, ADAR 44 • Facteurs, polices municipales, CLIC • EIE / PTRE • ADIL Nantes (permanences locales). • RAPPEL (Réseau des Acteurs de la Pauvreté et Précarité Énergétique dans le Logement) • Association ALISEE • associations existantes sur les sujets de précarité énergétique liées à la mobilité : Chauffeurs Solidaires Sud Retz et Inseretz 														
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les structures sociales du territoire et mettre en réseau pour récupérer leurs besoins sur la thématique de la précarité énergétique (habitat et mobilité) 2. Former le réseau des travailleurs sociaux sur les économies d'énergie, la précarité énergétique (habitat et mobilité) et comment la déceler 3. Identifier les ménages (logements insalubres, factures financées par les CCAS, bénéficiant du chèque énergie) en lien avec le PIG 4. Réorienter les particuliers vers les dispositifs existants : Guichet unique, Plateforme de la rénovation énergétique, écovoisins, défi familles à énergie positive, associations du territoire... 5. Organisation d'animations de sensibilisation d'information sur les écocgestes (interventions en milieu scolaire) 6. Communiquer sur les bulletins communaux et communautaires 														
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages sortis de la précarité énergétique - Taux de réhabilitation - Nombre de dossiers traités 														
Moyens financiers à consacrer	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: right;">Moyens financiers estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					Moyens financiers estimés					X				
Moyens financiers estimés															
X															
Moyens humains à consacrer	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: right;">Moyens humains estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					Moyens humains estimés							X		
Moyens humains estimés															
		X													
Impacts énergétiques	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: right;">Impacts énergétiques estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					Impacts énergétiques estimés							X		
Impacts énergétiques estimés															
		X													
Impacts environnementaux	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: right;">Impacts environnement. estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					Impacts environnement. estimés							X		
Impacts environnement. estimés															
		X													
Priorité de l'action	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: left;">★☆☆</div> <div style="text-align: center;"> -- - + ++ </div> </div>														

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.1 Favoriser l'utilisation des modes doux en améliorant les infrastructures (liaisons adaptées et sécurisées, stationnement, etc.)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le Schéma Directeur des Modes doux et mener des expérimentations pour favoriser les modes doux sur certains tronçons de route - Organiser la cohabitation entre les modes doux et la voiture - Revoir l'organisation des espaces de circulation - Aménager l'espace pour donner une plus grande sécurité aux piétons et aux cyclistes - Agir sur les points noirs de rupture des voies pour modes doux - Déployer une signalisation incitative 				
Pilote(s) de l'action	CCSRA, Communes, Département (liaisons touristiques et services mobilité)				
Partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - PETR en lien avec le contrat de réciprocité avec Nantes Métropole - MFC, associations de vélo, CAUE, Office du tourisme, Entreprises du territoire, Bureaux d'études - Services techniques (entretenir, ...) - Etat : Plan Vélo 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Validation du Schéma directeur modes doux CCSRA en Conseil Communautaire, étape nécessaire pour le financement potentiel par le département ou autres financeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le schéma directeur modes doux pour définir les besoins, la demande, et les zones à risque - Faire des expérimentations : Pedibus, S'cool Bus, test de vélos électriques, ... - Réflexion à mener sur le partage des compétences entre la CCSRA et les communes entre l'entretien et la création des voiries - Prendre en compte les schémas communaux existants (La Marne, Saint Mars de Coutais), Plan Vélo de Machecoul-Saint-Même, ainsi que le schéma départemental Vélo (tourisme/économie) et s'assurer que les axes cyclables structurants seront praticables en toutes saisons, dans la mesure du possible <p>2. Budgéter des aménagements à l'échelle de la CCSRA et des communes</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménager des zones de stationnement, créer de nouvelles pistes pour assurer les continuités cyclables - entretenir les pistes cyclables pour garantir l'utilisation sur le long terme (rebouchage, fauche, ...) - envisager un groupement d'achat de stationnement vélos sécurisés <p>3. Commencer par des aménagements en centre-ville ou peu coûteux (marquage au sol / chaussidoux) : Expérimentation d'une piste cyclable "dessinée" sur un tronçon de voirie en lien avec des associations de vélo pour la sécurité</p> <p>4. Intégrer les voies cyclables et piétonnes à l'occasion des travaux de voirie ainsi que le schéma directeur mode doux à l'occasion d'une modification de PLU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les aménagements dans les communes favorisant l'usage du vélo (zones 30, zones de rencontres, stationnement vélo) <p>5. Communiquer sur les liaisons douces existantes Edition documents/flyers (Office du Tourisme) + carte dynamique sites internet (CCSRA ou extérieur)</p> <p>6. Sensibiliser et éduquer autour de la pratique du vélo (formations à tout âge, sécurité routière, etc.) et des mobilités actives (challenge au boulot à vélo, bougeons autrement à l'école)</p>				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de km aménagés, Nombre d'utilisateurs - Part modale du vélo et de la marche à pied dans les transports - Taux d'équipement des habitants 				
Moyens financiers à consacrer	Investissements : 900 000€ pour la mise en oeuvre du schéma dans sa globalité, à échelonner selon les priorités Fonctionnement : moyens humains (conseiller en mobilité, sensibilisation/animation) et de communication	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★ ★ ★	- - -	+	+ + +	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.2 Développer le covoiturage sur le territoire
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	Adhérer à la plateforme OuestGo Favoriser le co-voiturage, inculquer le réflexe co-voiturage Inciter les entreprises du territoire
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA et les communes accueillant des aires Département pour aires de covoiturage Commission Mobilité Déplacement EPCI
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Alisée (chargé de mission mobilité) - mission de déployer Ouest GO sur le département ADEME AURAN Département Association locale vélo Entreprises CCSRA et les communes (exemplarité)
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Adhérer à la plateforme Ouest Go</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le site de co-voiturage Ouest Go pour mettre en relation les usagers et y localiser toutes les aires identifiées - Réfléchir à des moyens complémentaires d'informations sur les dispositifs de covoiturage. <p>2. Sensibilisation et accompagnement des entreprises et des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des campagne de sensibilisation au sein des entreprises pour communiquer sur la plateforme - Accompagner les plans de déplacement des entreprises du territoire - Accueillir les utilisateurs au partage de tous les moyens de déplacements au sein de leur entreprise - Mutualiser et partager les flottes de véhicules professionnels (collectivités et entreprises) - Poursuivre la mise à disposition de sites de regroupement et de stationnements de rabattement facilitant le partage de la voiture, en mobilisant les entreprises du territoire - Créer et animer des comités d'usagers pour renforcer l'appropriation citoyenne et la remontée d'informations des usagers - Valoriser les outils et supports pour une autoévaluation (coût réel d'une voiture en ville, possibilités offertes aux usagers, impact environnemental du mode) - Mettre en place un système d'information et de sensibilisation sur les propositions en termes de mobilité (site internet) - Proposer un accompagnement spécifique des publics seniors et à mobilité réduite <p>Sur les infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer les implantations favorables dans les communes (avec les communes, proximité d'une ligne de bus, de train, capacités de stationnement, ...) pour utiliser les parkings existants de manière à limiter les coûts. --> avoir une aire de covoiturage par commune - Prendre en considération les « lieux de vie et d'usage » sur les communes périphériques afin de multiplier et diversifier les aires en tenant compte des usages (exemples des écoles, lieux sportifs...). - Permettre également d'intégrer le covoiturage dans d'autres aspects que le domicile-travail. - Lors d'évènements (culturels etc) inciter les organisateurs à inscrire l'évènement sur la plateforme et communiquer dessus. Contractualiser avec les propriétaires ou gestionnaires de ces emplacements (bail, convention, ...). - Matérialiser les places « réservées covoiturage » sur les parkings - Voir avec les employeurs la possibilité de matérialiser des places de parking pour les covoitureurs (en lien avec le service développement économique), favoriser la flexibilité horaire des salariés pour faciliter le covoiturage. - Mettre en place les signalisations verticales et horizontales pour matérialiser les aires de co-voiturage et les signaler. - améliorer le confort (aubettes) et favoriser la multimodalité sécurisé (parking vélo sécurisé) sur les aires de covoiturage - Disposer des arceaux voire des garages à vélos, et des abris pour les périodes d'attente, pour favoriser la multimodalité
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enregistrements sur le site de co-voiturage - Retour des employeurs (rapport RSE). - Réduction de l'autosolisme dans les enquêtes origine destination. - Nombre d'aires de co-voiturage actives. - Nombre de places utilisées pour co-voiturage et nombres de places de parking matérialisées

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Moyens financiers à consacrer	Adhésion Ouest Go : 750€ /an Infrastructures : 100 000 € (2500 € par point de co-voiturage) pour les études et travaux d'aménagement des parkings existants (fourniture et pose de signalisations verticale et horizontale par aire, aménagements sécurisés pour le stationnement des vélos : 220 € HT / arceau fourni et posé, aménagements d'abris)	Moyens financiers estimés				
			X si uniquement adhésion à la plateforme et équipement des aires existantes			
Moyens humains à consacrer	Animation par la CCSRA : une personne en charge du contact avec les entreprises pour réflexion sur les PDE et de la formation et de la communication sur le dispositif auprès des habitants du territoire	Moyens humains estimés				
			X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
				X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★★★	- - -			+ ++	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.3 Mener des actions de sensibilisation, d'éducation et d'incitation aux modes actifs (semaine du DD, semaine de la mobilité)									
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie									
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire									
Ambitions du territoire pour cette action	Communiquer sur l'usage du vélo et des modes actifs Sensibiliser à l'intérêt des modes actifs sur la santé et sur les économies financières engendrées Augmenter la part modale des modes actifs Créer des partenariats locaux pour de la mise à disposition de vélo en période de test									
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- MFC - Entreprises du territoire (Obligation plan de mobilité pour entreprises de plus de 100 salariés) - Département de Loire Atlantique - Aléop pour favoriser la multimodalité (vélo dans les cars / TER)									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1. Créer une campagne de sensibilisation à l'usage du vélo et des modes actifs sur la base des éléments de l'ADEME 2. Profiter de la semaine de la mobilité en septembre pour sensibiliser et communiquer auprès du territoire (citoyens, entreprises pour les déplacements domicile - travail, agents des collectivités). Peut être envisagé également sur la journée citoyenne 3. Créer des partenariats avec les entreprises comme MFC pour mettre à disposition / location des vélos sur des périodes plus ou moins longues pour des salariés/habitants 5. Mener une réflexion avec la collectivité sur la proposition d'une incitation financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique 6. Mettre en réseau les entreprises obligées (>100 salariés) par la mise en place de plan de mobilité pour des actions communes 7. Département : Etudier le projet d'expérimentation/ mise à disposition de vélos									
Indicateurs de suivi	- Nombre d'usagers - Part modale du vélo et de la marche à pied dans les transports - Taux d'équipement des habitants									
Moyens financiers à consacrer	Fonctionnement : moyens humains (conseiller en mobilité, sensibilisation/animation) et de communication	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #e0f0ff;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #e0f0ff;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e0f0ff;">X (si incitation financière VAE)</td> <td style="width: 20%; background-color: #0070c0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #0070c0;"></td> </tr> </table>				X		X (si incitation financière VAE)		
X		X (si incitation financière VAE)								
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #ffe0b0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #ffe0b0;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #ffe0b0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #ff8c00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #ff4500;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #d0e0d0;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #d0e0d0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #d0e0d0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #808000;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #808000;"></td> </tr> </table>				X				
X										
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #e08080;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e08080;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e08080;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #d0e0d0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #808000;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++					

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.4 Inciter les salariés/citoyens à utiliser l'offre de transports en commun				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au territoire pour les personnes travaillant sur le territoire mais n'y habitant pas - Favoriser l'utilisation par les habitants des différents services de mobilité accessibles sur le territoire pour réduire le temps d'utilisation de la voiture non partagée - Accompagner les changements de comportements de mobilité - Augmenter l'attractivité du réseau via un changement d'image 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Région - CCSRA 				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ALEOP (Région) = lignes ferroviaires et routières - PETR en lien avec le contrat de réciprocité avec Nantes Métropole				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un Audit mobilité CCSRA (et/ou s'appuyer sur les Rapports AURAN et le schéma directeur mode doux) => enquête population sur usages, attentes, freins à l'utilisation des transports en commun - étude des usages des transports en commun - Proposer une offre sur l'ensemble du territoire - Sensibiliser la population à l'utilisation des transports en commun - Communiquer sur l'offre du territoire (en lien avec les propositions faites pour le co-voiturage) - Développer les plateformes multimodales (déplacement vers gares routières et ferroviaires), - Aménager les gares de parking à vélo - Adapter les fréquences et horaires dans les 2 sens (Machecoul CCSRA <=> Métropole/Vendée) - Réfléchir à la mobilité interne sur CCSRA - Renforcer la signalétique du parking de la gare pour favoriser la multimodalité 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'offre de service - Nombre d'usagers du service - Nombre d'actions de sensibilisation lancées - Evolution du nombre d'usagers - Montant des investissements d'aménagement d'accessibilité des TC - Fréquentation des transports en commun - Part modale des transports en commun - Réduction de la consommation de carburant diesel 				
Moyens financiers à consacrer	Fonctionnement : moyens humains (conseiller en mobilité, sensibilisation/animation) et de communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Temps pour les actions de sensibilisation et de communication - Service voirie et transport de la CCSRA 	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.5 Maintenir les commerces et les services en centre-ville ou à proximité pour limiter les déplacements en voiture individuelle : commerces et services de proximité, espaces de coworking				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Limiter les déplacements sur le territoire et donc limiter les consommations de carburant associées. Améliorer la qualité de l'air Dynamiser les centres bourgs Favoriser le télétravail Freiner l'étalement urbain, favoriser le logement à proximité des lieux de travail</p>				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	acteurs économiques CCI services publics associations de commerçants associations ou porteurs de projets indépendants				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Définir les besoins du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic pour repérer les travailleurs (indépendants, salariés du tertiaire, ...) potentiellement intéressés par les espaces de co-working dans les bourgs (revitalisation des bourgs, consommation artisanale sur place, ...). - Sensibiliser dans le temps (sur plusieurs années) les entreprises au bienfait du télétravail lorsqu'il est adapté à la structure : <p>organisation d'échanges, dans le cadre du COPART par exemple, entre les RH des entreprises qui ont mis en place le télétravail et celles qui hésitent encore, peu importe la taille de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser également les entreprises aux technologies disponibles pour limiter les déplacements des collaborateurs (formation à distance, webinaire, visio-conférence, conférences téléphoniques, ...). <p>Trouver des espaces de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic pour définir les commerces, tiers-lieux susceptibles de devenir des espaces de co-working - Définir conjointement les attendus d'un espace de co-working en termes d'équipement (imprimante, ...), de réseaux (débit numérique, transport collectif à proximité), d'animation, de tarification, de restauration, accessibilité et fonctionnalité (parking à vélo, proche d'une gare) - Ouvrir des espaces de co-working (si possible dans des bâtiments basse-consommation) en lien avec les communes (convention, bail) si le diagnostic en démontre l'intérêt 				
Indicateurs de suivi	Nombre de sites de co-working aménagés. Nombre de déplacements évités Nombre de salariés en télétravail Nombre de places utilisées en co-working. Temps passé par les employés en télétravail				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.3.6 Favoriser le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, bioGNV				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Limiter les consommations de carburant fossile</p> <p>Favoriser l'utilisation de véhicules électriques ou biocarburant</p> <p>Inciter les particuliers et les entreprises à investir dans un véhicule moins polluant</p> <p>Développer des alternatives au « tout électrique » (bioGNV, hydrogène)</p> <p>Développer des transports en commun plus « verts » : bioGNV, électrique, hydrogène.</p>				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA PETR				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SYDELA AILE communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Réaliser un diagnostic territorial pour préfigurer l'installation des bornes sur le territoire (identifier les besoins, les opportunités, les freins)</p> <p>- Distinguer les besoins particuliers (électricité) et grande/petite logistique (bioGNV)</p> <p>2/ S'appuyer sur les acteurs pblics et privés pour développer les infrastructures</p> <p>3/ Expérimenter le développement de stations multi usages : bornes de recharge combinées à un service de voitures électriques en autopartage et mettre en place des stations multi-énergies</p> <p>4/ Créer un incubateur de la mobilité durable en mettant en réseau les chercheurs et industriels du territoire</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de bornes installées</p> <p>Utilisation des bornes</p> <p>Quantité de carburant prélevé</p>				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
			X		
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
	X				
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
			X		
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
				X	
Priorité de l'action	★☆☆			-- -- - + ++	

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.4.1 Sensibiliser les habitants et les scolaires grâce à l'animation de défis thématiques (Familles à Energie Positive, Alimentation Positive, Zéro Déchet, etc.) en partenariat avec des structures associatives (Alisée, CPIE, etc.)														
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie														
Objectif stratégique	1.4 Accompagner le territoire vers la sobriété														
Ambitions du territoire pour cette action	Initier une dynamique collective autour des thématiques de sobriété Favoriser une prise de conscience collective Accompagner le changement du comportement et de pratique des habitants par toutes les entrées de conscientisation identifiées														
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA PETR														
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Alisée - CPIE - Etablissements scolaires - Associations locales - Collectifs citoyens - Conseil de développement - Structures intercommunales et autres (syndicat, - agence de l'eau, ...) 														
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Déployer un plan de communication précis et ambitieux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication (vulgarisation de l'action, démultiplication, habitude) - Organiser l'évènement (réunion de lancement, évènement de clôture) <p>2. Sollicitations de publics cibles avec un discours et des outils adaptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarcher les familles, entreprises, collectivités et écoles volontaires pour participer à l'opération et pour promouvoir l'opération - Présenter l'opération d'accompagnement sous forme de défis <p>3. Réunions d'informations et d'implication des participants : fournir les outils et indicateurs d'évaluation et calendrier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en lumière (communication) des réductions concrètes de leur consommation - Organiser une réunion d'information dans chaque commune (exemple : isolation à 1€) afin d'associer les collectivités à la démarche <p>4. Mise en œuvre du défi</p> <p>5. Retour de terrain : constat, évaluation intermédiaire</p> <p>6. Mise en avant du défi et évaluation conclusive</p> <p>Remarque : actions déjà lancées avec le CPIE, Défi Famille à Energie Positive sur Corcoué sur Logne en lien avec Alisée</p>														
Indicateurs de suivi	Nombre d'écoles associées Nombre de réunions d'information organisées Nombre d'évènements organisés par an Nombre de familles engagées Economies totales d'énergie														
Moyens financiers à consacrer	Budget animation (soit allouer des moyens en interne soit prestation extérieure) Budget : Compter 4000€ par défi.	Moyens financiers estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #ADD8E6;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					X								
	X														
Moyens humains à consacrer	Option 1 : temps d'un agent pour guider le travail du CPIE ou autre association ALISEE, GAB, ... Coût associé à des actions de sensibilisation des scolaires, des autres publics ?	Moyens humains estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #FFDAB9;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #FFDAB9;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td style="font-size: small;">option 1</td> <td style="font-size: small;">option 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				X	X				option 1	option 2			
X	X														
option 1	option 2														
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #90EE90;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X							
		X													
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #F08080;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #F08080;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					X								
	X														
Priorité de l'action	★ ★ ★	- - -	+ + +												

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.4.2 Valoriser et favoriser les actions citoyennes pour faire émerger des projets/initiatives citoyennes sur la thématique de la transition écologique et sociale (en lien avec le PLPDMA)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Accompagner le territoire vers la sobriété				
Ambitions du territoire pour cette action	Faire émerger des projets/initiatives citoyennes Intervention dans les événementiels du territoire, les établissements scolaires				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Associations citoyennes CCSRA Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Associations (Hirondelle, ALISEE, CPIE, GRAINE, asso d'éducation à l'environnement ...) • Particuliers • Artisans, Artistes • PCT / PLPDMA • PAT • PETER • CPIE • ADEME, AURAN, CAUE / Urbanisme ? • Conseil de développement • REEVE 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1) Faire émerger des projets et initiatives citoyennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et valoriser les alternatives, projets, initiatives citoyennes sur le territoire - Faire connaître alternatives/projets/initiatives citoyennes : => parutions (bulletins intercommunaux, ligne de vie, flyers, sites et bulletins communaux) => café citoyens, stands à l'occasion de manifestations => visite de sites, animations écoles, collèges, lycées - Monter plan de financement <p>2) Favoriser l'émergence d'un collectif "anti-gaspi" pour organiser des animations/interventions de sensibilisation sur le territoire (événements, établissements scolaire, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer un appel à porteur de projet => pour le « collectif » - Création d'un comité d'organisation - S'appuyer sur l'existant, dans le cadre des différents événements/animations : => Foire du Pays de Retz, Festival Terres D'Ailleurs en lien avec le PCT (Fin Novembre), Semaine européenne de la réduction des déchets (Fin Novembre) en lien avec le PLPDMA, la journée citoyenne (en mai) en lien avec les Mairies => Réseau Eco-événement, Eco-labels : Label « Eco-événement », « Zéro-déchets » => Mise en place Eco-cup', vaisselle durable ou compostable - Organiser des interventions : témoignage associatif/collectif, stands/ expo, spectacles, sensibiliser les organisateurs (appui/conseils), sensibiliser les publics 				
Indicateurs de suivi	-Création d'une association Ou nouvelles compétences pour association(s) existante(s) -Le collectif/l'association est autonome -Nombre de participants				
Moyens financiers à consacrer	Réflexion à mener sur le financement de l'association : dons, mécénat, subventions de la CCSRA, ... Adhésion à REEVE	Moyens financiers estimés <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <div style="background-color: #4682B4; color: white; padding: 5px; text-align: center;">X</div> <div style="background-color: #ADD8E6; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #87CEEB; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #4682B4; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #4682B4; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <div style="background-color: #FF8C00; color: white; padding: 5px; text-align: center;">X</div> <div style="background-color: #FFDAB9; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #FFA07A; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #FF4500; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #FF8C00; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <div style="background-color: #90EE90; color: white; padding: 5px; text-align: center;">X</div> <div style="background-color: #90EE90; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <div style="background-color: #F08080; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #F08080; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #F08080; color: white; padding: 5px; text-align: center;">X</div> <div style="background-color: #90EE90; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="background-color: #90EE90; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>			
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.4.3 Créer un évènement à l'occasion de la semaine du Développement Durable				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Accompagner le territoire vers la sobriété				
Ambitions du territoire pour cette action	Sensibiliser tous les publics Acculturation des thématiques liées à la transition écologique et sociale Mobilisation du territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA Association(s) / Collectif(s)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	REEVE Mairies Scolaire Entreprises Agents Collectivités Habitants territoire Associations : ALISEE, GRAINE, Hirondelle, CPIE, ...				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Mobilisation et accompagnement des acteurs à l'occasion de la semaine de développement durable (1ère semaine de Juin), en lien avec le PLPDMA L'évènement pourrait également se tenir à l'occasion de : - la journée citoyenne (en mai) - la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets - la semaine nationale du compostage de proximité (déjà engagé au niveau de la CCSRA avec le PLPDMA) 1/ Mobilisation des acteurs du développement durable et des acteurs locaux (prestations : artistes, restauration, vente de produits locaux) 2/ Préparation de la journée, organisation d'ateliers thématiques, de conférences, de sorties/ visites terrain 3/ Mise en place d'un plan de communication sur l'évènement				
Indicateurs de suivi	L'évènement s'inscrit dans la durée/ se répète Nombre de participants à l'évènement				
Moyens financiers à consacrer	Délégué à des associations (ex : CPIE, Collectif "Anti-gaspi", ...), en lien avec les services CCSRA		Moyens financiers estimés		
			X		
Moyens humains à consacrer			Moyens humains estimés		
		X			
Impacts énergétiques			Impacts énergétiques estimés		
		X			
Impacts environnementaux			Impacts environnement. estimés		
		X			
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	1.4.4 Favoriser l'Ecologie industrielle territoriale				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Accompagner le territoire vers la sobriété				
Ambitions du territoire pour cette action	Faire émerger des dynamiques d'écologie industrielle et territoriale au sein des zones d'activités ciblées et de faire des acteurs impliqués, des partenaires des P.C.A.E.T des EPCI concernés				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA PETR CCI				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME Région ORAC Zones d'activités				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Valoriser les bonnes pratiques : Action déjà initiée avec l'action sur la zone d'activités de Legé (Dispositif Actif Parc / CCI) . - Dans un premier temps, les entreprises ont souhaité mettre en œuvre une première action concrète à savoir, une campagne de collecte mutualisée de déchets électroniques (+ de 500 kilos). Celle-ci est organisée en juin 2019 - Sur le plan de la démarche EIT : à l'issue de cet évènement, les entreprises seront réunies pour envisager d'autres pistes de coopération.</p> <p>1bis. Etendre le dispositif à d'autres zones d'activités</p> <p>2. Identifier avec les entreprises les actions envisageables localement qui participeraient à des économies d'échelle, de la mutualisation...</p> <p>Accompagner la CCI dans la mise en oeuvre du dispositif</p> <p>3. Sensibiliser les entreprises aux bénéfices de l'économie circulaire</p> <p>4. Accompagner et suivre les projets de entreprises</p> <p>5. Accompagner le montage de projet par la mise en réseau des entreprises, pour les aider à mutualiser leurs infrastructures, services</p> <p>6. Encourager les entreprises à optimiser leurs flux en menant une ou plusieurs études de flux à l'échelle des zones d'activités préalablement identifiées</p>				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un collectif structuré (ex: association de zone) - Nombre d'actions de mutualisation mises en oeuvre 				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
	X				
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
	X				
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
		X			
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
			X		
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Axe 2 : Vers un territoire autonome en énergie

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	2.1.1 Encourager la filière solaire photovoltaïque sans consommer d'espace agricole									
Axe stratégique	2.Vers un territoire autonome en énergie									
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire (photovoltaïque et thermique)									
Ambitions du territoire pour cette action	Favoriser de la production solaire d'électricité sur les toitures ou les sites pollués non agricoles pour augmenter les énergies renouvelables du territoire Créer des boucles locales énergétiques en favorisant l'autoconsommation Réduire la facture énergétique du territoire									
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • CCSRA • Investissement citoyen (Réseau ECPDL) • PETR • Mairies 									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Aménageurs • BET • CAUE • Constructeurs • Installateurs • Associations (Cowatt, ALISEE) • SYDELA (CEP) • SEM Sydela 44 									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Echanger avec le SYDELA sur la possibilité de dupliquer l'expérimentation de l'Atlas et du Cadastre Solaire réalisé sur la CARENE pour une mise à disposition de la cartographie pour les habitants pour la CCSRA ou des CEP • Exemplarité des collectivités : Recenser les possibilités d'installation de panneaux sur les bâtiments communaux et intercommunaux en lien avec le Sydela Prévoir l'étude de la mise en place de panneaux sur les nouveaux bâtiments collectifs Inciter à l'installation sur les constructions neuves via les documents d'urbanisme lors de la modification des PLU et du SCOT (autorisations) Faire attention aux aspects paysagers et patrimoniaux et prévoir le recyclage des panneaux • Prévoir un lotissement expérimental et démonstratif sur l'incitation au solaire photovoltaïque sur le territoire CCSRA • Inciter sur les lotissements industriels et tertiaires : création d'une charte sur la question à l'échelle du territoire et gouvernance territoriale à définir • Communiquer sur les actions locales réalisées et informer sur ENR (vrai/faux recyclage, production dans le temps, ...) • Mettre en relation les acteurs du territoire disposant de toitures et souhaitant investir dans des projets --> fiche action "Accompagner les projets d'ENR citoyens" 									
Indicateurs de suivi	Nombre de panneaux solaires installées / capacités produites puissance installée en GWh sur les batiments publics									
Moyens financiers à consacrer	Financement Atlas et Cadastre solaire. Une mutualisation à réfléchir à l'échelle du PETR voire à une autre échelle Investissement pour installation de panneaux	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #00728f; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #00728f;"></td> </tr> </table>							X	
			X							
Moyens humains à consacrer	1 Animateur PCAET + 1 agent Service Urbanisme, en lien avec moyens humains extérieur (ex: SYDELA)	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e69d00; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #e69d00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e69d00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e69d00;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #c0392b;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #c0392b;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #c0392b; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92d050;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++					

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	2.1.2 Favoriser le développement du solaire thermique				
Axe stratégique	2.Vers un territoire autonome en énergie				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire (photovoltaïque et thermique)				
Ambitions du territoire pour cette action	Promouvoir le solaire thermique et généraliser cette énergie dès que possible Accompagner les acteurs de l'écosystème : établissements publics ou privés sanitaires et sociaux (centres hospitaliers, EHPAD, petite enfance, lieux d'hébergement...), et promoteurs / lotisseurs Généraliser la performance thermique et la production d'énergies renouvelables thermiques dans les futurs aménagements				
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités • SCOT / PLU • CCSRA 				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Aménageurs • BE • Alisée • Constructeurs / Installateurs • Architectes • Cowatt • CIVAM • SYDELA (CEP) • SEM Sydela 44 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier l'installation de panneaux solaires thermiques sur les piscines publiques et / ou l'ensemble des bâtiments consommateurs d'eau chaude (camping, EHPAD, vestiaire, etc..) principalement utilisés l'été et mener une opération pilote sur le site le plus favorable • Identifier les installateurs qualifiés du territoire et les faire connaître (EIE, CEP...) • Communiquer sur les actions locales réalisées et informer sur cette énergie renouvelable (obj : donner une information fiable), notamment par la mise en place d'un retour d'expérience commun • Obliger à l'installation sur les constructions neuves et nouveaux lotissements via les documents d'urbanisme lors de la modification des PLU et du SCOT (autorisations) • Mettre en place une incitation financière par la collectivité pour l'installation du solaire thermique 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'installations réalisées / production ENR				
Moyens financiers à consacrer	o Etude technique et Investissements sur bâtiments communaux et intercommunaux (opération pilote) o Création d'outils / supports de communication + ETP communication/sensibilisation	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	1 Animateur PCAET + 1 agent Service Urbanisme, en lien avec moyens humains extérieur (ex: SYDELA)	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★		-- -- -	+ ++	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	2.2.1 Mettre en place une gestion durable de la ressource en bois du territoire et structurer une filière bois (filière bois d'œuvre et filière bois énergie)
Axe stratégique	2.Vers un territoire autonome en énergie
Objectif stratégique	2.2 Structurer la filière bois
Ambitions du territoire pour cette action	Garantir une gestion durable de la forêt dans son ensemble Valoriser la ressource du territoire Généraliser l'agroforesterie sur le territoire Favoriser le stockage carbone
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • CRPF • Fransylva • Propriétaires forestiers • Chambre d'agriculture • ADEME • Atlanbois • CIVAM • Communes • PETR • SYDELA • SEM Sydela 44
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1) Mettre en place et animer une charte forestière, en partenariat avec le CRPF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions déjà engagées avec un stagiaire (Mars-Août 2019): <p>=> Informer et rencontrer les acteurs locaux pour évaluer leurs attentes et leurs besoins Travailler en concertation dans le cadre des comités communaux (mis en place à l'occasion de la charte forestière) => Faire des inventaires sur le terrain afin de caractériser la ressource en bois => Faire une étude de filière a minima bois-énergie voire bois d'œuvre à terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres actions envisagées : <p>=> Recenser des propriétaires/volumes /caractéristiques des forêts => Encourager les propriétaires à faire un plan simple de gestion / code de bonnes pratiques sylvicoles => Faire un état des lieux des friches => Relier avec l'action favoriser l'agroforesterie => Réaliser une étude de filière (bois-énergie) et bois d'œuvre à terme => Mettre en place des actions pédagogiques => Informer puis former les propriétaires forestiers sur les acteurs de la filière et les moyens => Favoriser l'émergence de projets de gestion collective (associations syndicales libres) du fait du nombre important de petites forêts sur le territoire => Développer des filières locales de valorisation du bois d'œuvre => économie circulaire locale, ce qui induira un développement de la filière bois énergie, ce dernier étant un coproduit de la filière bois d'œuvre => Mutualiser les moyens (coupes ...) => Créer des supports de communication => Encourager les appareils Flamme Verte dans le cadre du bois-énergie afin de limiter la pollution de l'air => Faire connaître les aides pour planter et envisager des aides éventuelles de la part de la CCSRA (reboisement, plan gestion)</p> <p>2) Exemplarité de la collectivité : développer la filière bois-énergie sur les bâtiments publics et collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver des bâtiments sur CCSRA qui peuvent être chauffés au bois-énergie (rentabilité) - Mettre en place des chaufferies bois pour les projets rentables, soit en production individuelle, en réseau technique ou en réseau de chaleur <p>3) Mettre en place une gestion des haies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire via PLU - Replantation - Document de gestion - Essayer de créer une cohérence de massifs (Notamment là où il y a des petites parcelles agricoles peu rentables à cause du gibier) - Faire connaître les aides pour planter
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des chaufferies, réseaux de chaleur • Taux de forêts ouvertes par un document de gestion durable (aujourd'hui 40%) • Nombre d'hectares de friches convertis en forêt, km de haies plantés • Nombre d'actions menées en faveur de la préservation de la forêt

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions publiques ou d'actions de mobilisation menées 				
Moyens financiers à consacrer	Envisager des aides au reboisement et aux plans de gestion pour faire suite aux aides PETR qui se sont terminées fin 2018	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	1 Animateur Charte Forestière pour la mise en place et l'animation de la charte forestière	Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-		+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	2.3.1 Accompagner le montage de projets d'ENR citoyens en partenariat avec le réseau Energies Citoyennes en Pays de la Loire									
Axe stratégique	2.Vers un territoire autonome en énergie									
Objectif stratégique	2.3 Favoriser et soutenir les projets d'énergie renouvelable collectifs et citoyens									
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Accompagner les collectivités locales pour faciliter l'émergence de projets d'énergie renouvelable citoyens sur leur territoire</p> <p>Faire émerger des collectifs locaux de citoyens désirant développer un projet d'énergie renouvelable</p> <p>Incuber les projets d'énergie renouvelable des collectifs citoyens pour faciliter leur développement</p> <p>Donner aux citoyens les outils et l'accompagnement nécessaires à leur appropriation des enjeux liés à l'énergie du territoire</p> <p>Engager une dynamique de participation citoyenne (financière)</p> <p>Faciliter l'acceptation des projets sur le territoire</p>									
Structure(s) pilote(s) de l'action	ECPDL CCSRA									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ALISEE SYDELA et SEM Sydela 44 Chambre d'agriculture, Association AILE, Relais bois énergie, Atlansun PETR, Communes Energie Partagée, COWATT Conseil de Développement, Associations citoyennes, environnementales, Artisans									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Etude sociologique en cours de lancement à l'échelle du PETR sur «la perception des énergies renouvelables par les habitants d'un territoire et sur les conditions de leur implication citoyenne» Novembre-Juin 2020</p> <p>1. Adhérer au réseau ECPDL + Energie Partagée à partir de 2020 et être en veille sur les habitants impliqués/intéressés</p> <p>2. Co-construire un programme d'actions concret collectivité/ECPDL pour permettre la mobilisation autour d'un projet territorial d'énergie renouvelable citoyen. [1 à 3 mois]</p> <p>ex:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation la population avec les artisans / professionnels du métier - Etablir cartographie des actions citoyennes à l'échelle du Pays de Retz - ... <p>2. Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation (faire découvrir les enjeux de la transition énergétique (ciné-débats, conférences sur le thème de la transition énergétique, visites de projet EnR local (éolien, photovoltaïque, ...) et accompagner la structuration du « noyau dur » [1 à 3 mois]</p> <p>3. Accompagner le(s) groupe(s) projet(s) à définir son/leur(s) projet(s) [1 à 6 mois]</p> <p>4. Guider le(s) groupe(s) dans les choix techniques, économiques et juridiques [1 à 6 mois]</p> <p>Faire attention aux aspects paysagers et patrimoniaux et à la Trame Verte et Bleue</p> <p>5. Outiller le(s) groupe(s) pour lancer la mobilisation financière des citoyens et des partenaires publics [1 à 6 mois]</p>									
Indicateurs de suivi	Nombre d'initiatives citoyennes sur le territoire Nombre de projet en production									
Moyens financiers à consacrer	S'appuyer sur associations et réseaux existants - Adhésion ECPDL et Energie Partagée environ 500 € / an Convention COWATT à mettre en place quand un projet s'exprime - à partir de 5000€/projet	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X				
X										
Moyens humains à consacrer	Animateur : 1 interlocuteur technique et communication au niveau CCSRA (PCT, PLPDMA, ...) ?	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;">X selon la demande</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X	X selon la demande			
X	X selon la demande									
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	+++					

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	2.3.2 Etudier l'opportunité de mises en place de réseau de chaleur alimentés en énergies renouvelables dans les zones de consommation de chaleur									
Axe stratégique	2.Vers un territoire autonome en énergie									
Objectif stratégique	2.3 Favoriser et soutenir les projets d'énergie renouvelable collectifs et citoyens									
Ambitions du territoire pour cette action	Etudier les possibilités de mise en place de réseaux de chaleur Mutualiser la production de chaleur pour favoriser la mise en place d'énergies renouvelables									
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA, communes									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME, Sydela, Atlanbois									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Etudier l'opportunité de développement de réseaux de chaleur (chaud et froid) à l'échelle des centres bourgs pour les bâtiments publics (écoles, mairie, gymnase, crèche, salle des fêtes) et privé gros consommateur (EHPAD, écoles ou collèges privés...) notamment à l'occasion de projet de rénovation de chaudière de bâtiment public. Remarque : une étude de faisabilité a déjà été réalisée sur Machecoul-Saint-Même.</p> <p>2/ Identifier les installations pertinentes qui pourraient être raccordées à un réseau (incluant les habitations résidentielles et les locaux tertiaires, industriels voisins) en ciblant prioritairement les chaudières fioul</p> <p>3/ Mettre en place des démarches de rénovation des constructions de ces zones pour réduire le plus possible les consommations, puis actualiser le dimensionnement du réseau de chaleur projeté</p> <p>4/ Prioriser les projets/les communes pour lesquels le gain économique du passage au réseau de chaleur est important (en excluant les zones desservies par un réseau de gaz naturel dans une première approche)</p> <p>5/ Identifier l'énergie la plus opportune pour alimenter le réseau de chaleur en privilégiant les EnR sans source de combustion (géothermie, solaire thermique, ...). Dans le cas de l'utilisation du bois énergie, dimensionner les chaufferies et les rejets pour réduire les émissions de polluants atmosphériques (mise en place de traitement et application des MTD/BREF quel que soit la taille de la chaufferie bois si celle-ci est en milieu urbain).</p> <p>6/Engager les travaux d'installation des réseaux de chaleur et de raccordement des installations publiques en mutualisant les autres travaux potentiels (réseaux d'eaux, fibre...)</p>									
Indicateurs de suivi	Nombre de projets étudiés [nombre cumulé] Nombre de projets de réseau de chaleur réalisés [nombre cumulé] Nombre de foyers bois ouvert et chaufferies fioul substituées [kW eq/an] Nombre d'habitants, industries et bâtiments impactés [nombre cumulé] Part de couverture des bâtiments par le réseau de chaleur dans la zone étudiée [%/an]									
Moyens financiers à consacrer	Coût des études sur les centres bourgs	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0; color: white;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP pour le suivi du marché puis dépendra du montage fixé par le bureau d'étude	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #D9534F; color: white;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X				
X										
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47; color: white;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #C0392B;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #E74C3C;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #2ECC71;"></td> </tr> </table>							X	
			X							
Priorité de l'action	★★★☆☆	--	-	+	+++					

Axe 3 : Vers un territoire préservé et résilient

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.1.1 Renforcer la présence de la nature en ville pour favoriser les îlots de fraîcheur				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.1 Garantir le déploiement d'une « concentration urbaine heureuse »				
Ambitions du territoire pour cette action	Rafraîchir l'espace urbain, s'adapter aux conséquences du changement climatique et de la pollution de l'air en ville, maintenir et préserver la biodiversité locale, accompagner le changement de mentalité sur la végétation spontanée, renforcer la prise de conscience de l'importance de la préservation des espaces de nature en ville déjà présents dans le ralentissement et le stockage des eaux pluviales				
Pilote(s) de l'action	Communes, CCSRA : Responsable Voirie, Espaces Verts, Bâtiments, Transport				
Partenaire(s) de l'action	Associations environnementales (LPO, ...), CPIE				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1) Adapter les documents d'urbanisme/d'aménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'intégration des continuités écologiques (trame verte et bleue) dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) - Limiter l'imperméabilisation des terrains grâce aux outils réglementaires - Intégrer la nature en ville dans les documents d'aménagement et les futurs projets d'aménagement urbains (Végétalisation des pieds des arbres, bordures de trottoirs, places publiques, végétalisation des zones d'activités (prairies fleuries, fauchage raisonné)) - Prioriser la non-artificialisation de parking pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les documents d'urbanisme - Introduire des jardins collectifs/ partagés dans les bourgs <p>2) Sensibiliser les publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants (mise en place de bacs, distribution de graines locales pour fleurir les trottoirs, soutien d'action type "Incroyables comestibles", jardins familiaux, etc.) pour développer une culture de la nature en ville. - Tolérer les herbes spontanées et former les services espaces verts via des formations CPIE, CNFPT - Réintroduire des espèces locales, non allergisantes et adaptées au changement climatique (faiblement consommatrices en eau) en ville - Organiser des ateliers/campagnes de sensibilisation sur la nature en ville et la biodiversité ordinaire (auprès des scolaires) pour accompagner le changement de vision des citoyens via des actions de sensibilisation (ex: actions proposées par le CPIE) <p>formations proposées : CNFPT : Formation maîtrise des principes de la gestion différenciée des espaces publics et mise en oeuvre de politiques sans pesticides CPIE : Formation à destination des employés municipaux "Connaître et reconnaître la flore sauvage" et "La réduction des biodéchets de la commune" => Le CPIE propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accompagner les collectivités à la communication sur le zéro phyto via l'exposition "Sauvages des rues, belles & rebelles" - l'évènement "Bienvenue dans mon jardin au naturel" en juin - des particuliers ouvrent leur jardin à la visite - de "rencontrer pour échanger via un stand "Osons le jardin au naturel" - des conférences, des ateliers et sorties jardin - l'accompagnement à la création de jardins familiaux - d'accompagner des projets "d'aménagement urbain concerté" avec les habitants 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions d'information des partenaires sur le confort d'été et la lutte contre l'effet ICU</p> <p>Nombre de PLU et d'opérations d'aménagement prenant en compte les effets du changement climatique</p> <p>Nombre de bacs installés et participants aux initiatives</p> <p>continuité des TVB, Taux d'artificialisation du sol</p> <p>Nombre de participants aux actions de sensibilisation</p>				
Moyens financiers à consacrer	Sensibiliser publics cibles : - Convention CPIE - Formation agent CNFPT. Pas de surcoût pour la collectivité. - Budget "fournitures" pour actions hors CPIE : semences, ...		Moyens financiers estimés		
		X			
Moyens humains à consacrer	S'appuyer sur le service urbanisme et espaces verts de la CCSRA + coordination avec CPIE		Moyens humains estimés		
		X			
Impacts énergétiques			Impacts énergétiques estimés		
		X			
Impacts environnementaux			Impacts environnement. estimés		
				X	
Priorité de l'action	★★★		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.1.2 Redynamiser les centres bourgs en maintenant et renforçant l'offre commerciale et de service en centre-ville et à proximité				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.1 Garantir le déploiement d'une « concentration urbaine heureuse »				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Recréer des espaces de vie dans les bourgs pour favoriser le lien social</p> <p>Maintenir les commerces et les services en centre-ville pour lutter contre l'étalement urbain</p> <p>Limiter ou interdire les petits commerces dans les zones commerciales pour ne pas créer de concurrence avec les commerces de bourgs</p> <p>Rendre les cœurs de ville attractifs pour favoriser l'installation de nouveaux ménages</p>				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA et les communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<p>Développement économique</p> <p>Associations de commerçants</p> <p>Porteurs de projets locaux</p> <p>Chambre de commerce et de l'industrie</p> <p>Chambre des métiers et de l'artisanat</p> <p>Aménageur (SELA...)</p> <p>AURAN</p> <p>CAUE</p> <p>Etablissement public foncier</p>				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les commerces existants et les locaux commerciaux disponibles - S'assurer que l'offre commerciale de base (presse, boulangerie, etc) puisse être proposée dans les centres bourg - Etudier les besoins des habitants pour proposer des offres commerciales répondant aux attentes - Utiliser le droit de préemption urbain des communes pour acheter des locaux et les louer à des prix attractifs à des porteurs de projets - Expérimenter la mise à disposition temporaire d'un local commercial de centre ville pour faire connaître les créations / productions des porteurs de projets locaux (ex : la boutique éphémère à Sucy en Brie) - Mettre en place des opérations programmées d'amélioration de l'habitat "spécial commerces" - Conventionner avec le CAUE/AURAN pour bénéficier de conseil sur les projets d'aménagement d'espace public favorisant les modes doux et la déambulation pour les commerces 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de places de centre réaménagées</p> <p>Nombre de logements/ha</p> <p>Nombre de commerces en centre-ville (taux de vacance)</p> <p>Taux de logement en centre-ville/périphérie (taux d'occupation en centre-ville)</p>				
Moyens financiers à consacrer					Moyens financiers estimés
			X		
Moyens humains à consacrer					Moyens humains estimés
		X			
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
	X				
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
		X			
Priorité de l'action	★☆☆				-- -- + ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.1.3 Préfigurer l'élaboration d'un PLUi pour rendre compatible la planification locale avec le PCAET				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.1 Garantir le déploiement d'une « concentration urbaine heureuse »				
Ambitions du territoire pour cette action	Intégrer les volets énergie et adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme et la planification locale Se doter d'outils réglementaires adaptés en faveur de la transition énergétique et écologique Traduire les enjeux du PCAET dans le PLUi				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes CAUE AURAN				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1/ Mener des réflexions locales et intercommunales sur l'élaboration d'un PLUi en mobilisant les acteurs 2/ Proposer des ateliers ou conférences aux élus et acteurs du territoire pour monter en connaissance sur le sujet de l'adaptation au changement climatique et quelles pourraient être les réponses de l'action publique et/ou l'aménagement du territoire 3/ Recenser la diversité de réglementations actuelles menées par les communes (gestion des eaux pluviales, plan de gestion et de sauvegarde des haies, intégration des ENR, etc...) et engager une volonté d'uniformisation en faveur du PCAET 4/ Recenser différents retours d'expérience nationaux de PLUi prenant en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique 5/ Rédiger le cahier des charges, définir les conditions du marché et lancer un appel d'offre accompagner le territoire dans l'élaboration de son PLUi				
Indicateurs de suivi	Réalisation du PLUi dans les 6 ans du PCAET				
Moyens financiers à consacrer					Moyens financiers estimés
					X
Moyens humains à consacrer					Moyens humains estimés
				X	
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
				X	
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
				X	
Priorité de l'action	★☆☆			-- --	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.2.1 Accompagner les agriculteurs vers l'adoption de pratiques agricoles adaptées au changement climatique et vers une meilleure gestion de la ressource en eau									
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient									
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau									
Ambitions du territoire pour cette action	Maintenir l'agriculture sur le territoire Promouvoir des pratiques agricoles adaptées au changement climatique Anticiper la baisse de la ressource en eau et limiter les conflits d'usage Réduire la dépendance à l'eau Améliorer la qualité de la ressource en eau du territoire									
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CIVAM CUMA GAB Groupement d'agriculteurs / maraîchers PETR - PAT Chambre d'agriculture SBVBB et SBVGL									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Benchmark des différentes initiatives locales existantes et celles prises sur d'autres territoires pour voir celles qui sont transposables au territoire (plusieurs axes : pratiques, choix des cultures, positionnement des haies, sondes capacitives) - Faire le retour d'expérience par l'organisation de réunion et groupe de travail (expérimentations favorisant des systèmes d'irrigation moins consommatrice en eau (sondes, goutte à goutte, assolement : espèces, variétés, techniques culturales) - Définir quelles sont les nouvelles pratiques culturales souhaitées sur le territoire par des groupes de travail avec la CCSRA qui accompagne les agriculteurs (ou associations) - Identifier les freins, les résistances au changement et accompagner le changement de comportement - Lancer un appel à projet pour l'accompagnement de fermes / exploitations expérimentales - Accompagner les fermes retenues (communication, accompagnement aux cahiers des charges et soutien financier) --> création d'un réseau de fermes expérimentales - Vulgariser, porter à connaissance des populations du territoire de manière objective les actions expérimentales et essayer les pratiques vertueuses 									
Indicateurs de suivi	Nombre d'événement organisés Nombre d'expérimentations en lien avec les objectifs poursuivis. Evaluation de la qualité des sols (augmentation du taux de matière organique, ...). % de prairies permanentes, % d'artificialisation des sols Impact sur la qualité de l'air et de l'eau Impact sur la pérennité de l'exploitation agricole (rapport coût / bénéfice)									
Moyens financiers à consacrer	Benchmark : bureau d'études, voire Chambre + CIVAM + Coopératives : 10 000 € HT Supports de communication : 10 000 € HT Création du dispositif de soutien : 80 000 € soit 100 000 € sur 6 ans		Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0;"></td> </tr> </table>						X	
			X							
Moyens humains à consacrer	Coordination PCAET		Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #C07040; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #C07040;"></td> </tr> </table>			X				
X										
Impacts énergétiques			Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47;"></td> </tr> </table>			X				
X										
Impacts environnementaux			Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #C0504D;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #C0504D;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #C0504D;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #70AD47;"></td> </tr> </table>						X	
			X							
Priorité de l'action	★ ★ ★		-- -- -- + + +							

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.2.2 Etudier et favoriser la gestion du ruissellement				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Lutter contre les risques d'inondations de l'ensemble des communes Préserver les haies et les fossés et valoriser leur rôle sur la gestion de l'eau Réglementer les cultures maraîchères en plein air (loi sur l'eau) Créer des zones tampon paysagères Renforcer la trame verte et bleue et les continuités écologiques				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA et les communes Syndicat Aménagement Hydraulique SBVBB (structure porteuse SAGE)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Association de Maraichers Association d'agriculteurs Coopératives agricoles CIVAM Chambre d'agriculture GAB (Groupement Agriculture Biologique) Chambre d'agriculture SAFER				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des réflexions sur la mise en place d'une gestion de l'eau à la parcelle (faire le lien avec l'action sur l'élaboration d'un PLUi) - Valoriser les retours d'expériences existants de projets d'aménagement prenant en compte une gestion du ruissellement (projet de LAD SELA) - Expérimenter sur des parcelles un système de rétention de l'eau pluviale à la parcelle grâce à des puits perdus ou des noues - Mettre en place une uniformisation de la réglementation pour la préservation des haies à l'ensemble des communes - Faire office du droit de police du maire pour appliquer la loi sur l'eau et réglementer les cultures maraîchères - Appliquer les actions engagées par le SAH et les syndicats de bassins versants (Baie de Bourgneuf et Grand Lieu) 				
Indicateurs de suivi	Surface de tenues maraîchères stabilisée Surface d'exploitation agricole bio vs exploitation conventionnelle Linéaire de haies Qualité de l'eau				
Moyens financiers à consacrer	Recherche de co-financements et partenariats	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Coordination PCAET	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.2.3 Préserver et renforcer nos espaces naturels (prairies, zones humides, haies...) pour favoriser le stockage carbone				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Favoriser le stockage carbone du territoire et tendre vers la neutralité carbone Mieux connaître les ressources naturelles pour les préserver et les renforcer Maintenir le paysage bocager du territoire Contenir le développement des espaces de grandes cultures maraîchères				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CRPF Relais Bois énergie / CIVAM Atlanbois Chambre d'agriculture CPIE				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1) Favoriser le stockage carbone via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, cartographier le stockage carbone sur le territoire - Identifier les services éco systémiques en lien avec le stockage carbone - Obliger le maintien et le renforcement du linéaire de haies à l'hectare - Définir des critères socio-économiques pour développer et encourager la compensation locale (plantation de forêts, agroforesterie, ...) - Accompagner techniquement et financièrement les exploitations agricoles dans l'entretien des haies : Evaluer la possibilité de rémunérer les acteurs et porteurs de projets pour les services éco systémiques et de compensation carbone - Mettre en place des plans de gestion et de sauvegarde des boisements - Définir annuellement des appels à projets de stockage carbone sur le territoire - Mettre en place des outils de suivi des émissions / stockage carbone du territoire et mettre à jour les diagnostics territoriaux chaque année - Faire le lien avec la fiche action favorisant l'agroforesterie et la mise en place d'une gestion durable de la filière bois sur le territoire <p>2) Sensibilisation publics cibles via les actions proposées par le CPIE.</p>				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Somme allouée à la compensation carbone - Outils de suivi des émissions de carbone stockées - Nombre de projet de stockage carbone sur le territoire - Mètre de linéaire de haies - Surfaces de zones humides et de prairies préservées 				
Moyens financiers à consacrer	Convention CPIE Etude stockage carbone	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	en lien avec l'animateur charte forestiere pour pilotage	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆		-- --	--	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	3.2.4 Sensibiliser la population à la consommation d'eau				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Renforcer la prise de conscience générale sur la ressource en eau dans un contexte de changement climatique				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CPIE EIE Communes Etablissements scolaires Station de traitement des eaux				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer régulièrement grâce aux outils de communication des collectivités sur la ressource en eau (quantité et qualité) et en faveur de gestes économes en eau et de l'utilisation de produits ménagers sains et naturels - Sensibiliser l'ensemble des agents de la ville / EPCI pour l'adoption de gestes économes en eau - Former les agents d'entretien pour une utilisation de produits de nettoyage sains et naturels - Proposer une aide financière à l'achat de bacs de récupération d'eau de pluie - Mettre en place un partenariat avec le CPIE ou autres pour mener des actions de sensibilisation à destination de plusieurs publics (scolaires, grand public...) - S'appuyer aussi sur l'action de sensibilisation des habitants par la mise en place de défis thématiques : la question de l'eau est traitée également - Organiser des visites des stations de traitement des eaux pour connaître l'ensemble de la chaîne de d'entretien et faire prendre conscience des quantités d'eaux traitées - Exemplarité de la collectivité : Valoriser l'intérêt des toilettes sèches et proposer des toilettes sèches sur un bâtiment public (s'inspirer du retour d'expérience du Solilab à Nantes) 				
Indicateurs de suivi	Nombre de campagnes de communication lancées Nombre de personnes présentes aux animations proposées Nombre de personnes / agents formés aux écogestes Qualité de l'eau Nombre de bacs de récupération d'eau de pluie financés Mise en place de toilettes sèches				
Moyens financiers à consacrer	- Convention de partenariat avec association pour actions de sensibilisation / animation - Incitation financière CCSRA 30 000€ sur 6 ans pour créer des supports de sensibilisation, réaliser des achats de matériel et de démonstration	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	- animateur d'association - temps humain du service communication - agent du service environnement	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Axe 4 : Vers un territoire agricole préservé et durable

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.1.1 Réduire la production de déchets méthanisables en lien avec la mise en place du PLPDMA				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.1 Développer une filière de méthanisation adaptée au gisement du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir le compostage individuel et collectif				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA - service environnement porteur du PLPDMA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- PETR (PAT) - CPIE				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>PILOTE : PLPDMA</p> <p>1) Réduction du gaspillage à travers des actions de sensibilisation du CPIE : les défis Famille Zéro Déchets, Commerce Zéro Déchets, journée du développement durable, ateliers dans les écoles</p> <p>2) Réduction des biodéchets par compostage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les actions prévues dans le cadre du PLPDMA - Accompagner la restauration collective non commerciale dans la réduction des bio-déchets - Sensibiliser les habitants à la lutte contre le gaspillage alimentaire (lien avec le PAT) - Inciter à l'équipement de composteur individuel ou collectif : incitation financière de CCSRA - Faciliter le compostage quand la mise en place d'un compost est possible - Réorienter les déchets alimentaires vers l'alimentation des animaux quand cela est possible - Valoriser les déchets alimentaires vers des unités de méthanisation si possible <p>Sur le sujet de "L'ALIMENTATION", le CPIE propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animations dans les restaurants scolaires et en classe : "Les explorateurs du Goût" => éducation au goût et saisonnalité des produits - Formation des professionnels de la restauration collective pour réduction du gaspillage alimentaire et gestion des biodéchets - Accompagnement dans la création de jardin d'établissement <p>Sur le sujet des déchets, le CPIE propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de diagnostics et l'accompagnement des la gestion des biodéchets pour établissement recevant du public - la mise en oeuvre de formation pour devenir guide composteur - la sensibilisation et la pratique pour permettre au grand public d'alléger ses poubelles de déchets végétaux - des animations à destination des scolaires : les p'tits ateliers des déchets, le compostage, le lombricompostage, la production et matières des déchets, Tri filières et recyclage, Les problèmes que posent les déchets, Réduire les déchets (tri et recyclage), les DEEE, La consommation responsable 				
Indicateurs de suivi	Nombre de restauration collective accompagnée Nombre d'éléments de communication réalisés Poids des poubelles de déchets ménagers				
Moyens financiers à consacrer	PLPDMA + Défis + PAT	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Convention CPIE Animateur PLPDMA	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.1.2 Accompagner le développement des installations de méthanisation agricole cohérentes avec les exploitations et les déchets présents sur le territoire									
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable									
Objectif stratégique	4.1 Développer une filière de méthanisation adaptée au gisement du territoire									
Ambitions du territoire pour cette action	Valoriser les déchets fermentescibles du territoire et réduire les importations d'engrais chimiques extérieurs au territoire Produire de l'énergie localement Diversifier les débouchés agricoles des exploitations Alimenter un futur réseau de recharge de bioGNV									
Structure(s) pilote(s) de l'action	Coopératives agricoles Chambre d'agriculture COOP METHA GrDF Porteurs de projets privés									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Cluster MéthAtlantique Coopératives agricoles CUMA Restaurations collectives Communes / CCSRA ADEME SYDELA MethaTreil									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les agriculteurs porteurs de projets (temps d'émergence d'un projet : 6 ans) - Mettre en place un tri des déchets verts (ligneux et fermentescibles) pour valoriser énergétiquement les déchets verts fermentescibles du territoire qui ne peuvent pas être réduits ni compostés Remarque sur les fonctions d'un méthaniseur : Fonction n°1 = Agriculture (effluents agricoles : fumiers, lisiers, déchets maraichers et couverts végétaux d'hiver), Les CIVE ne doivent être limitées qu'à à leur rôle de culture intermédiaire Fonction n°2 : Déchets (fruits et légumes, boulangerie - uniquement du végétal) => PCAET/PLPDMA : réfléchir à la méthanisation des déchets alimentaires tout en réduisant toujours les déchets (action 4.1.1) => Besoin de broyat pour le compostage collectif => lien avec le sujet bois-énergie et gestion durable/filière Prendre en compte l'impact sur la qualité des sols et de l'eau en lien avec l'épandage du digestat <ul style="list-style-type: none"> - Développer des partenariats avec les entreprises locales pour les débouchées de biogaz - Favoriser l'alimentation de bornes de recharge bioGNV sur le territoire - Etre un territoire pilote pour le stockage du gaz au lieu de production au lieu d'injection (à la place de la multiplication des raccordements) 									
Indicateurs de suivi	Nombre de structures agricoles mises aux normes (exploitations, maraichers) Production de gaz Baisse du volume de déchets verts collecté par la collectivité) Nombre de véhicules alimentés au GNV Diminution engrais chimiques des agriculteurs (grâce au digestat)									
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #0070C0;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Moyens humains à consacrer	Animateur PLPDMA	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #E69A00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #E69A00; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #E69A00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #E69A00;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #E69A00;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #C44E52;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #C44E52; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #C44E52;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #92D050;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++					

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.2.1 Tendre vers le "zéro phyto zéro engrais chimique"				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.2 Encourager l'évolution des pratiques agricoles et culturales				
Ambitions du territoire pour cette action	Faire la promotion d'une agriculture sans produits chimiques Améliorer la qualité des eaux du territoire Créer un accompagnement par la Chambre d'agriculture et le Syndicat de bassin versant Faire appliquer la réglementation Réduire l'usage des phytos et engrais chimiques				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA Chambre d'agriculture Syndicat du bassin versant de Bourgneuf				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Groupements de maraîchers et d'agriculteurs CIVAM CUMA Communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1/ Accompagnement de la transition : formation, information des agriculteurs - Diagnostic individuel - Groupe de réflexion, visite de terrain, retour d'expériences, partage des bonnes pratiques - Engagement individuel (changement des pratiques, aménagement pour limiter le transfert) 2/ structurer un groupe de travail avec des professionnels et des chercheurs pour expérimenter des pratiques zéro phyto 3/ Accompagnement financier type MAP : captage, en dehors du captage				
Indicateurs de suivi	Evaluation de la qualité de l'eau				
Moyens financiers à consacrer	Convention avec partenaires du monde agricole	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.2.2 Favoriser l'agroforesterie sur le territoire				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.2 Encourager l'évolution des pratiques agricoles et culturelles				
Ambitions du territoire pour cette action	Développer la filière bois d'œuvre en lien avec l'agroforesterie Favoriser le stockage carbone sur le territoire et la préservation de la biodiversité Renforcer l'adaptation au changement climatique du territoire grâce à l'agroforesterie Améliorer et renforcer la protection et qualité des sols				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Exploitants agricoles				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre d'agriculture • AFAHC • Fédération des chasseurs • Réseaux AGROUF/ agriculture de conservation 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Evaluer la ressource agroforestière sur le territoire et valoriser les bonnes pratiques existantes</p> <p>2/ Sensibiliser les exploitants agricoles à l'intérêt d'associer les arbres aux cultures et/ou à l'élevage. Organiser des groupes de travail pour monter en connaissance et compétence sur le sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager au renouvellement de peuplements dégradés ou dépérissants afin d'améliorer la séquestration carbone dans les parcelles abandonnées - Encourager les projets de plantation d'arbres pour valoriser les linéaires ou les parcelles - Conduire des opérations de promotion de l'arbre et de la haie <p>3/ Structurer un réseau de conseillers agroforestiers sur le territoire et un réseau d'agriculteurs porteurs de projets</p> <p>Analyser et synthétiser les connaissances</p> <p>4/ Accompagner les expérimentations parcellaires et les encourager</p>				
Indicateurs de suivi	linéaire de haies boisé en m parcelles reboisées en ha structuration d'une filière de bois d'oeuvre locale				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.3.1 Préserver l'agriculture du territoire et soutenir une agriculture plurielle, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité et de la santé									
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable									
Objectif stratégique	4.3 Garantir un équilibre entre les différentes activités agricoles pour préserver le paysage									
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Maintenir l'élevage et le maraîchage raisonné dans les documents d'urbanisme</p> <p>Maintenir un paysage bocager</p> <p>Favoriser le renforcement des haies bocagères et des zones humides sur le territoire pour améliorer le stockage carbone</p> <p>Inciter à l'achat local dans les marchés publics</p> <p>Maintenir des filières de transformation associées à l'élevage sur le territoire (laiterie, abattoir, etc)</p> <p>Disposer d'une ressource locale pérenne tournée vers l'approvisionnement local (consommation domestique, RHD)</p> <p>Soutenir l'activité agricole à haute intensité de main d'œuvre et faible consommation d'eau par hectare</p>									
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA et élus locaux									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR (Révision du SCOT) Chambre d'agriculture GAB / FDCIVAM / Terroirs 44 ... Réseau local (AMF, département, agriculture)									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Préalable : faire le lien avec le Programme Alimentaire Territorial pour cette action</p> <p>1/ Elaboration d'un PLUi (ZAP Zone d'agriculture potagère) préservant l'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter la LEMA (nomenclature) pour réglementer les cultures en plein air - Mettre en place une politique foncière agricole pour se protéger des spéculations foncières des maraîchers <p>2 / Mettre en avant les pratiques alternatives en soulignant la viabilité économique de ces exploitations</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement (de la qualité de l'air et de l'eau), de la biodiversité et de la santé - mettre en relation producteurs et consommateurs <p>3 / Créer une pépinière d'entreprises agricoles biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les agriculteurs aux pratiques agricoles soutenables - Encourager le passage et l'installation de producteurs en agriculture bio et permaculture <p>4/ Inventorier les outils intermédiaires (transformation, vente) et soutenir leur maintien et leur création</p>									
Indicateurs de suivi	Volume marché public / collectivité en approvisionnement local Taux d'occupation de la halle Nombre de supermarchés engagés Nombre d'exploitants en convention AB Nombre d'entreprises agricoles engagées dans la pépinière									
Moyens financiers à consacrer	250 000€	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #00728f; color: white;">X</td> </tr> </table>								X
				X						
Moyens humains à consacrer	0,6 ETP	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e67e22; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #e67e22;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #e67e22;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #76923c; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #76923c;"></td> </tr> </table>							X	
			X							
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: #c0392b;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #c0392b;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; background-color: #76923c; color: white;">X</td> <td style="width: 20%; background-color: #76923c;"></td> </tr> </table>							X	
			X							
Priorité de l'action	★☆☆	--	--	--	+ + +					

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.4.1 Développer et valoriser les marchés de producteurs locaux favorisant la vente des produits locaux				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser l'autonomie alimentaire				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Valoriser la production et l'économie locale Mettre en relation le producteur et le consommateur Offrir aux habitants la possibilité de s'approvisionner localement pour réduire les déplacements Répondre à des attentes du consommateur (avoir des produits locaux de qualité à faible impact environnemental et qui font vivre les producteurs). Optimiser les déplacements des habitants en centralisant les produits Toucher de nouveaux consommateurs trop éloignés des points de vente</p>				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Agriculteurs AMAP Associations				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>DANS LE CADRE DU PLPDMA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic territorial : localisation et produits vendus par les exploitants du territoire / recensement des producteurs => dans le cadre du PLPDMA, un annuaire des producteurs locaux est prévu - Communiquer sur les produits et points de vente directe (cartographie) et les sites d'achats en ligne - Créer une association pour la mise en réseau des producteurs selon produits et besoins, et communiquer sur celle-ci pour l'ouvrir à tous les producteurs concernés = Identifier des points relais adéquats sur le territoire (commerces existants, partenariats, lieu du type conciergerie à créer ?) et les organiser en réseau (cartographie) - Mettre en valeur les productions locales au travers d'actions du type « fermes ouvertes » - Valoriser les produits labellisés "Produit en Pays de Retz" - Accompagner les nouveaux agriculteurs souhaitant rejoindre le réseau et les nouveaux points de vente. - Identifier des nouveaux lieux de vente (magasin de producteur, bassin d'entreprise, tiers lieux) - Identifier de nouveaux horaires (marché l'après-midi, à la sortie de l'école, samedi matin) pour adapter les horaires des marchés aux actifs - Optimiser les lieux de distribution 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de consommateurs/ de nouveaux consommateurs Nombre de distributeurs recensés en lieux physiques et en sites d'achat numériques Chiffre d'affaire généré (quantité de produits, nombre de clients..)</p>				
Moyens financiers à consacrer	Création cartographie : en interne Faire vivre le projet : en interne Communication (supports) : déjà inclu dans PLPDMA Mise à disposition des espaces : gratuit (bailleur social)	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animateur PLPDMA	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.4.2 Lutter contre le gaspillage alimentaire sur le territoire				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser l'autonomie alimentaire				
Ambitions du territoire pour cette action	Valoriser l'économie locale Réduire les déchets et le gaspillage alimentaire Sensibiliser tous les publics				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA - Service Déchets et PETR				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Association éducation à l'environnement : CPIE, ... Producteurs déchets alimentaires : particuliers, restauration collective, restauration privée, commerces alimentaires, boulangerie,				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	DANS LE CADRE DU PLPDMA 1/ Relayer les campagnes de sensibilisation existantes à destination des particuliers Mettre en place des formations compostage 6 par an dans les communes 2/ Accompagner les gros producteurs de déchets alimentaires : viser les gros producteurs de restauration collective non commerciale et à partir de 2023 étendre sur la restauration commerciale - Réaliser un diagnostic déchets et identifier le gaspillage - Proposer des solutions et un accompagnement à la mise en oeuvre technique et financière (campagne de réduction des déchets, installation de compost, etc...)				
Indicateurs de suivi	Mettre en œuvre des actions de réduction du gaspillage : assiette « faim de loup » et assiette « petite faim » proposées aux élèves, actions de sensibilisation comme la pesée hebdomadaire du pain, etc.				
Moyens financiers à consacrer	Convention CPIE	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Animateur PLPDMA	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.4.3 Participer localement à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial mené par le Pays de Retz				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser l'autonomie alimentaire				
Ambitions du territoire pour cette action	Participer à la dynamique territoriale initiée par le Pays de Retz. Porter une action du plan d'actions du PAT. Valoriser la production et l'économie locale				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSRA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR et partenaires de l'action				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux ateliers de mobilisation du PAT du Pays de Retz et mobiliser des acteurs agricoles et économiques du territoire de la CCSRA - Participer à l'animation territoriale (mise à disposition de salles, d'agents d'animation) - Se porter volontaire pour porter certaines actions, agir comme territoire exemplaire - Prévoir un budget et des moyens humains associés à l'action - Communiquer sur le PAT en cours - Suivre l'action 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'acteurs de la CCSRA mobilisés autour du PAT Nombre d'actions portées par la CCSRA				
Moyens financiers à consacrer	Dépend de l'action portée	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Dépend de l'action portée	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Dépend de l'action portée	Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Intitulé de l'action	4.4.4 Proposer des outils de transformation localement pour tendre vers l'autonomie des filières et des systèmes plus respectueux				
Axe stratégique	4. Vers un territoire agricole préservé et durable				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser l'autonomie alimentaire				
Ambitions du territoire pour cette action	Permettre aux producteurs locaux de vendre leurs produits sur le territoire Créer une économie locale autour de la transformation de produits bruts locaux				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'Agriculture/GAB / CCSRA/ ...				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR et Département Acteurs locaux existants				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Préalable à l'action : faire le lien avec le Programme Alimentaire Territorial - Prospecter les acteurs de la transformation - Subventionner les projets d'infrastructures de transformation locaux répondant aux besoins identifiés - Diagnostiquer les filières locales et les manques d'outils de transformation du territoire				
Indicateurs de suivi	Nombre d'outils de transformation créés sur le territoire Flux de produits locaux transformés et vendus sur le territoire				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
		X			
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
		X			
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
			X		
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
			X		
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

